

## DANGER ET RÉGRESSION DU CONTRÔLE SOCIAL : DES VALEURS AUX PROCESSUS

M. Lianos et Mary Douglas

Médecine & Hygiène | « Déviance et Société »

2001/2 Vol. 25 | pages 147 à 164

ISSN 0378-7931

Article disponible en ligne à l'adresse :

-----  
<https://www.cairn.info/revue-deviance-et-societe-2001-2-page-147.htm>  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour Médecine & Hygiène.

© Médecine & Hygiène. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

## DANGER ET RÉGRESSION DU CONTRÔLE SOCIAL : DES VALEURS AUX PROCESSUS\*

M. LIANOS\*\*, et M. DOUGLAS

*L'univers du contrôle subit actuellement une transformation profonde mais imperceptible. Cette transformation implique la dissociation rapide entre le lien social, et l'espace normatif et légal. Dans le contexte post-industriel, la médiation institutionnelle se substitue à la négociation sociale par la division du monde vécu en fractions d'interaction monosémique. En conséquence, les aspects axiologiques du contrôle social s'effondrent en nous propulsant vers un contrôle involontaire. L'évitement isolé remplace la prescription collective, et la dangerosité se substitue au jugement. Fusionnés de plus en plus dans un alliage désocialisé, norme et déviance disparaissent dans la sphère de la gestion efficace de la société postindustrielle. Cela incite à revoir les fondements de l'étude de la déviance et de la socialité.*

MOTS-CLÉS: SOCIÉTÉ POSTINDUSTRIELLE – LIEN SOCIAL – MÉDIATION INSTITUTIONNELLE – CONTRÔLE INVOLONTAIRE – ENVIRONNEMENTS SOCIO-TECHNIQUES AUTOMATISÉS (ESTA) – PARADOXE DE LA SÉCURITÉ – ALTÉRITÉ – DANGER

Ces dernières années, les notions de risque et de danger, de marginales qu'elles étaient, sont devenues centrales pour la théorie des sociétés capitalistes contemporaines. Le monde, qu'il soit naturel ou social, semble être devenu bien plus dangereux que jamais auparavant. Cela traduit probablement une élévation du niveau de sensibilisation au risque visant la dangerosité potentielle de l'autre. Cet article traite de la façon dont la perception du danger par la population se trouve avivée et orientée. Il s'attachera particulièrement à l'anticipation des dangers d'ordre social. Au lieu de nous aider à surmonter la peur primitive de l'altérité, la condition contemporaine nous pousse à redéfinir l'Autre pour le redouter. Je chercherai à montrer que cette nouvelle attitude à l'égard de la déviance est une retombée de formes nouvelles de régulation sociale.

Les criminologues recourent pour la plupart à deux modèles d'influence sociale, l'un et l'autre visant la production sociale de la déviance. Les théories de la maîtrise de soi (Hirschi, 1969; Gottfredson, Hirschi, 1990) se concentrent principalement sur l'existence d'un mal inhérent à l'individu, que la socialisation dompterait, sans se préoccuper plutôt de rendre compte des différences d'intensité et de contenu de la socialisation (Bernard, 1995, 81). La recherche empirique invoquée à l'appui de ces théories (Farrington *et al.*, 1988a, b) associe la probabilité de l'infraction à la faible maîtrise de soi et la faible capacité de l'individu de retarder le moment de sa satisfaction, l'une et l'autre étant attribuées au contrôle exercé durant l'enfance et la jeunesse par la famille et d'autres institutions. Affirmer que les échecs de la socialisation sont à l'origine des conduites déviantes est certes juste et utile, mais c'est aussi tautologique.

\* Traduction de Daniel Blanchard. La rédaction de cet article doit beaucoup aux observations critiques et aux encouragements de Mary Douglas. Je suis également reconnaissant à mes étudiants et collègues du Goldsmiths College de l'Université de Londres ainsi qu'aux personnes devant lesquelles j'en ai exposé la teneur à l'Université d'Edimbourg, et à la conférence du CESDIP (CNRS) à Paris, et qui en ont élargi le champ et enrichi la thèse.

\*\* Université de Portsmouth.

L'autre modèle s'intéresse à la façon dont les définitions de la déviance se constituent et comment elles se transforment en fonction des priorités collectives<sup>1</sup>. Chaque collectivité se donne une définition de la déviance fondée sur la façon dont elle établit ses normes. Il est vain d'analyser les infractions aux règles sans avoir aucune idée des processus de production de ces règles. En fait, introduire des mesures de législation préventive c'est reconnaître implicitement l'échec des prescriptions normatives informelles. Dans l'optique de ce modèle, la déviance consiste en conduites qui paraissent dangereuses pour la configuration des relations sociales, et notons bien qu'elles *paraissent* simplement dangereuses sans nécessairement l'être.

Mais ni l'une ni l'autre de ces approches ne permet de résoudre la question centrale de la criminologie, qu'il faut, je crois, poser de nouveau : qui sont aujourd'hui les déviants ? Ils ne sont plus les individus moralement incorrigibles d'autrefois et on a la conscience qu'ils sont désavantagés. Ils ne sont plus à condamner moralement mais à contenir. Ils ne sont plus à *traiter* de façon paternaliste mais à éviter, bien que sans porter de jugement de valeur. On ne les déteste pas, on s'en débarrasse. Ils sont simplement *dangereux, louches, agressifs, menaçants, douteux*. Ils n'ont pas besoin d'enfreindre les règles pour être exclus. De leur part, une éventuelle infraction n'a qu'une importance secondaire aux yeux des éléments de la société qui définissent en quoi consiste la déviance, c'est-à-dire une affaire à régler dans le cadre des espaces sociaux et géographiques où les déviants se trouvent concentrés. Ce qui importe c'est la perception de leur possible dangerosité qui peut être associée à des comportements parfaitement conformes à la loi, comme celui des adolescents qui se rassemblent à l'entrée des immeubles où ils habitent. Ce genre de conduite est l'une des causes majeures de la peur du crime, bien qu'elle ne se cache nullement. Comme si les jeunes pauvres devaient aller se coucher de bonne heure et faire semblant d'avoir un travail qui les attend le matin, et que les enfants des cités démunies devaient rester chez eux pour *éviter les ennuis*, comme s'ils étaient à l'étranger en séjour linguistique.

Quelles sont donc les normes qui gouvernent cette nouvelle appréciation a-morale de l'Autre ? Comment sont-elles produites et renforcées ? On suppose aujourd'hui que c'est seulement dans les sociétés pré-modernes que les normes ont été créées de façon spontanée et informelle, par des échanges directs et de proximité. Sur les fondations de cette norme de proximité, la modernité a édifié le formidable outil d'une législation à la fois massive et détaillée. Le droit est suffisamment présent aujourd'hui pour que nous constatons son importance organisationnelle, mais quelle est donc sa base sociale, s'il en a une ? Ce n'est certes pas une conception juridique de la déviance qui pousse les membres des classes moyennes à accélérer quand ils aperçoivent une cité. Est-ce là une norme de la distance qui aurait remplacé celle de la proximité ? À moins que ce ne soit le vide laissé par le déclin de la norme axiologique ? La question de l'origine et du contenu de la régulation sociale contemporaine reste largement ouverte et on ne saurait y répondre, je crois, par des arguments foucauldien un peu rajeunis sur la transition que l'entrée dans la modernité a marquée pour les formes du contrôle social.

Aujourd'hui des normes spontanées sont largement déterminées par l'intervention des dispositifs socio-techniques qui les précèdent et par le droit qui sous-tend cette intervention. La technologie électronique de l'information conçoit des modes d'organisation. Il s'agira aussi bien de portes magnétiques pour les magasins ou de mots de passe pour protéger des réseaux informatiques, que de portillons automatiques ou de systèmes d'analyse des images. Ceux qui ont suivi les analyses de Foucault et les débats ultérieurs sur la dispersion du contrôle (Mathiesen, 1983 ; Cohen, 1985 ; Marx, 1987) et le *panoptique électronique* (Lyon, 1994 ; Sewell, Wilkinson, 1992) sourcilleront peut-être. Tout cela a déjà été dit, remarqueront-ils : les technologies de contrôle n'ont pas été inventées ces dernières décennies ; fondamentalement, toute technologie

<sup>1</sup> Parmi les principaux travaux dans cette direction, cf. Rusche, Kirchheimer (1939), Melossi, Pavarini (1981), et Foucault (1975). Dans sa revue critique des conceptions de la punition, Garland (1990) dégage les prémisses théoriques de cette approche. Melossi (1998) s'efforce de démontrer sa cohérence marxiste interne.

visé à ordonner et reproduire le monde auquel elle appartient ; la modernité a appliqué ces techniques de mise en ordre aux humains, sous la catégorie générale de la discipline et elle a produit son chef-d'œuvre : le sujet rationnel, biographiquement, socialement et politiquement moderne ; qu'y a-t-il donc de nouveau ? Essentiellement, plusieurs choses.

## L'automatisation du contrôle

Ce n'est pas à l'instigation de la police que la médiation technique intervient toujours davantage dans les relations humaines. C'est une évolution générée par l'économie et soutenue par l'État en tant que champ illimité de croissance capitaliste et par conséquent en tant que moyen de perpétuer les structures sociales existantes et la suprématie du Premier Monde. Réduire la technologie contemporaine à un ensemble de dispositifs disciplinaires c'est s'aveugler doublement : d'abord, sur le rôle très large que joue la médiation technique dans les sociétés humaines et, ensuite, sur les caractéristiques des formes contemporaines du contrôle social. J'avancerai quatre propositions tendant à la formulation d'une thèse alternative sur l'intérêt que présentent les applications techniques pour l'étude du contrôle social. J'insisterai sur le contact entre certains systèmes techniques et les individus ou les foules et plus particulièrement sur ce que j'appellerai, faute d'un meilleur terme, les environnements socio-techniques automatisés (ESTA). Il s'agit de contextes d'interaction à fondement technologique visant à l'organisation, à la régulation ou à la surveillance du comportement humain qu'ils intègrent dans un environnement pré-aménagé selon les exigences d'une conception de la *normalité* ou de la *régularité* que tous les sujets sont censés reproduire. Comme on l'a souvent fait observer, nous rencontrons aujourd'hui de tels dispositifs à l'occasion de la plupart de nos contacts extérieurs à la sphère domestique.

1. Une fois mis en place, un ESTA ne requiert aucune participation humaine active. Son fonctionnement interne reste impénétrable à l'utilisateur qui ne perçoit que ses réactions. Il est vain d'essayer de savoir ce qui ne va pas dans la bande magnétique de notre ticket de métro, dans le code confidentiel de notre carte bancaire ou dans le mot de passe nous permettant de lire notre courrier électronique. En fait, quand on nous refuse l'accès, nous sommes à présent suffisamment informés pour savoir que le système est précis et fiable et que c'est probablement nous-mêmes qui avons négligé des paramètres fixés par l'ESTA : que nous avons, par exemple, tapé notre mot de passe en lettres majuscules ou introduit un ticket à l'envers. Quand un ESTA refuse le contact, l'utilisateur n'a le choix qu'entre trois démarches : trouver l'erreur qu'il a commise et la corriger ; s'adresser à l'échelon de l'organisme compétent où un contact humain peut être établi ; ou renoncer à sa tentative – en achetant un autre billet ou en utilisant une autre adresse pour son courrier électronique. Ces options aboutissent toutes à des résultats intéressants, mais l'essentiel c'est que l'utilisateur ne peut pas négocier avec le système.

Ce qui se passe ici, c'est une transformation de la culture<sup>2</sup> si radicale qu'elle équivaut à un déni. Car la négociation est le constituant premier de la culture. Le processus culturel implique essentiellement la compréhension réciproque dans la communication et l'élaboration des compétences mentales qui la favorisent. En ce sens, la production culturelle est un reflet élaboré de l'interaction sociale. Notre savoir le plus profond et le plus précis quant aux stratégies les plus efficaces dans chaque contexte d'interaction provient de situations dans lesquelles il nous faut convaincre les autres de ce que nous sommes et de ce que nous pouvons ou ne pouvons pas faire. Se montrer calme et cohérent accroît nos chances de convaincre le contrôleur que nous

<sup>2</sup> J'utilise ici ce mot au sens de cognition socialement conditionnée.

avons vraiment perdu notre ticket. Bien sûr, cela n'a rien à voir avec la vérité ; mais cela a beaucoup à voir avec les préjugés divers qui opèrent dans chaque culture. C'est pourquoi, pour atteindre nos buts nous utilisons ou simulons des compétences identifiables et ce faisant nous renouvelons et nous affinons nos savoir-faire culturels en tant que tels. Or, négocier avec un ESTA est par définition impossible. Les limites de l'interaction y sont fixées d'avance et l'existence entière de l'usager s'y trouve condensée en des signaux spécifiques de légitimation qui sont pour le système les seuls éléments signifiants. *Les ESTA transforment radicalement le registre culturel des sociétés dans lesquelles ils fonctionnent en introduisant des contextes d'interaction qui excluent la négociation.*

2. Les valeurs se construisent par le renforcement collectif comme croyances prescriptrices pour l'interaction sociale. Mais les environnements automatisés transforment le mode de reproduction des valeurs. L'approbation ou la désapprobation des actes d'autres individus, groupes ou institutions constitue l'élément central du jugement de valeur et des conduites qui en résultent. Les ESTA sont conçus pour placer l'usager dans un environnement binaire puisqu'il comporte une distinction claire entre réponse positive et réponse négative donnée à chaque sollicitation spécifique. Or, cette réponse ne dépend nullement du comportement de l'usager mais de la validité de l'unique élément de médiation que reconnaisse le système. En d'autres termes, pour celui-ci les individus ne sont ni bons ni mauvais, ni honnêtes ni malhonnêtes, ni blancs ni noirs, ni, d'ailleurs, pauvres ou moins pauvres. Il n'existe que des porteurs ou des non-porteurs de signes valables pour chaque niveau prédéterminé d'accès. L'espace qui était auparavant ouvert au doute, cet efficace incubateur des valeurs, n'est plus à présent vécu et jugé que comme perte de temps. Légitimation et action ne font plus qu'un dans le contexte automatisé : pour savoir s'il vous est permis d'utiliser votre billet, le plus simple n'est-il pas de l'introduire dans la fente et d'attendre que le système l'accepte ou le rejette ?

Les dispositifs automatisés contrarient les processus sociaux de reproduction et de renforcement des valeurs non seulement du fait de leur fiabilité mais aussi en ce qu'ils se focalisent sur un aspect unique et discret du monde. Pour un serveur télématique, nous sommes des *demandeurs*, ou plus exactement un numéro valable de demandeur. Dans un parking, nous sommes des porteurs de ticket, sur un passage pour piétons, des pousseurs du bouton *appuyez ici pour traverser*, dans un centre commercial balayé par un système d'analyse des images, quelqu'un *qui marche trop vite*. L'ESTA ne reconnaît comme pertinents que les paramètres qu'il est conçu pour évaluer, si bien que l'univers social se trouve progressivement mais inéluctablement soumis à de nouvelles configurations correspondant à des nouvelles priorités gestionnaires. Pour traiter avec un système automatisé, nul besoin d'un soi intégré et cohérent, puisque le système a sa propre cohérence inébranlable dans le cadre de laquelle il incorpore les actes de l'utilisateur portant sur un domaine strictement délimité ; les autres éléments de l'identité de l'utilisateur sont à chaque reprise tout bonnement dépourvus de signification. Le fait que les ESTA constituent des environnements unidimensionnels et monosémiques transforme leurs utilisateurs d'acteurs cohérents en de simples *activateurs* fragmentaires. Il en résulte une érosion des valeurs. Les valeurs font partie de l'identité de soi parce qu'elles sont transposées dans l'interaction sociale via une série *cohérente* d'attitudes (et cette cohérence n'existe, bien entendu, que dans l'interprétation de ces attitudes par autrui). Loin de ne montrer qu'une facette à la fois, l'interaction entre les humains est polysémique : elle implique une évaluation intégrale de tous les éléments perceptibles des individus ou des collectifs, auxquels elle accorde un sens. Même quand l'interaction porte sur une tâche essentielle à accomplir, il existe autant de façons de s'en acquitter qu'il y a, par exemple, de degrés de politesse ; notre capacité à accomplir un travail spécifique ne signifie aucunement que notre façon de parler ou de nous habiller quand nous l'accomplissons, n'est pas prise en compte. Les autres nous évaluent continuellement en fonction de toutes les perspectives qu'ils peuvent développer, au point que des façons

identifiables de parler et de nous vêtir peuvent faire de nous un bon ou un mauvais candidat pour le travail en question. Les valeurs se forment et se reproduisent en tant que modèles de conformité que l'interaction sociale polysémique crée au fil du temps.

Les environnements automatisés érodent le fondement axiologique de la conformité en supprimant la distinction entre l'action humaine basée sur la valeur et le bon fonctionnement d'un système automatisé. Cela mène en pratique à l'identification entre l'activation et la réaction du système, à la fois en termes de temps et de signification. *Ce que nous voyons surgir ici est une tendance structurelle à substituer au citoyen respectueux des lois l'utilisateur efficace.* Et on retrouve la même évolution au niveau de la production de la norme. Dans l'interaction polysémique entre humains, il faut, pour que des règles s'établissent, qu'elles satisfassent simultanément à tous les registres d'évaluation. C'est ce qui permet à chaque société de présenter un spectre de normativité cohérent, dont une partie pourra être formalisée comme droit. Dans l'interaction automatisée, la distinction disparaît entre ce qui est de l'ordre du normatif et ce qui est de l'ordre du praticable. Tout ce qui marche est norme et tout ce qui ne marche pas est déviance. Dans un *paquet* de socio-régulation efficace, la déviance devient impossible et la norme une règle technique d'action, un paramètre neutre, indépendant de toute décision et valeur. On a là sans doute la plus importante transformation qui soit jamais intervenue dans le champ du contrôle social, si l'on excepte les périodes de bouleversement extrême de la régulation sociale, telles que les guerres, les révolutions ou les catastrophes majeures.

3. Pour la première fois dans l'histoire humaine, l'occasion s'offre à nous de faire l'expérience de formes de contrôle social qui ne tiennent compte d'aucune catégorie de division sociale. L'âge, le sexe, la race, la beauté ou le costume n'ont aucune pertinence et ce qui est tout aussi important, cela est garanti. Se mettent ainsi en place massivement autour de nous des processus égalitaires que l'on ne saurait soupçonner d'exercer une discrimination entre leurs utilisateurs. Cette affirmation ne saurait occulter le fait que des dimensions génératrices de stratification peuvent être intégrées aux paramètres des ESTA, par exemple, les différents niveaux de services que peuvent offrir les cartes de crédit. L'important n'est pas que les environnements automatisés abolissent d'autres vecteurs de classe – dans le cas présent, l'argent – mais qu'ils ne puissent pratiquer une discrimination entre utilisateurs sur d'autres bases que leur qualité d'utilisateurs.

Le surveillant d'un parking sera vraisemblablement plus porté à vous soupçonner d'avoir volé la voiture que vous conduisez vers la sortie si vous êtes un jeune homme noir que si vous êtes une dame blanche âgée – et vous-même serez davantage enclin à le soupçonner de vous soupçonner – mais toute cette mécanique socio-culturelle compliquée perd toute signification devant la machine qui ouvre la barrière sur introduction du ticket. Vous introduisez le bon ticket ou non et c'est tout. Les ESTA sont les seuls dispositifs égalitaires de contrôle parce qu'ils ne sont pas programmés pour évaluer l'ensemble des facteurs multiples de la socialité humaine. Ceux qui s'intéressent à la déviance devraient donc se demander si on a des raisons de se réjouir de la prolifération des ESTA. Après tout, il n'existe pas de théorie criminologique qui n'associe dans une certaine mesure la déviance à la perception de facteurs de stratification sociale. En ce sens, répandre l'usage des environnements automatisés visant à prévenir la délinquance pourrait bien, contrairement aux idées reçues, équivaloir à une véritable croisade en faveur de mesures non discriminatoires, à laquelle les criminologues devraient adhérer sans tarder. Pourquoi abandonner ce terrain à ceux qui se préoccupent avant tout de l'efficacité et du rendement des mesures de prévention, si leur principal effet positif consiste en effet à réduire les effets de la stratification sociale ? Je montrerai toutefois plus loin que les ESTA déplacent plutôt qu'ils n'éliminent les distinctions de classe.

4. Les ESTA doivent évidemment leur existence au perfectionnement des technologies de l'information. Le fait qu'une technologie existe est cependant uniquement une condition

préalable et non la raison des applications qu'on lui trouvera. Un partisan éminent de la *prévention situationnelle de la délinquance* va nous aider à retrouver l'origine de cette mise en œuvre. «[Les voyageurs sans billet] représentaient un vrai problème dans certaines gares de banlieue desservant des zones parmi les plus économiquement défavorisées de la région métropolitaine. Dans deux de ces gares, Brixton et Stockwell, les contrôleurs se plaignaient régulièrement de ce qu'un grand nombre de passagers entraînent sans billet en les bousculant et sans proposer d'acquitter un supplément» (Clarke, 1993, 123)<sup>3</sup>. L'installation de portillons automatiques dans ces deux stations fit baisser des deux tiers le nombre des infractions, si bien que leur coût se trouva amorti en deux ans à peine. L'intérêt du système automatique semble résider ici dans le fait qu'il introduit dans le monde un ordre précis à un coût supportable. Mais la raison essentielle de cette installation de portillons automatiques, est que, au sein de l'institution concernée – ici le métropolitain –, la socialité humaine était problématique avant d'être traitée par un système automatisé.

Ce serait certes trop coûteux de faire surveiller en permanence la station par plusieurs agents, mais cela aboutirait aussi à concevoir cette station de métro de plus en plus en termes de sécurité et de déviance et non plus en termes de transport. Les machines, elles, sont différentes. Elles sont rapides et efficaces tout en étant perçues comme des dispositifs de gestion neutres. Elles isolent les utilisateurs et contrôlent leurs flux, tout en fournissant une information utile pour le suivi du réseau. Elles gèrent l'utilisateur potentiel par leur simple existence, par la conscience même qu'il n'est pas possible d'éviter le contrôle. Elles ne sont pas là pour normaliser des individus ni pour éduquer des âmes mais pour introduire de l'ordre dans le monde extérieur de façon optimale pour l'institution. Cet optimum implique un comportement *régularisé* : quand il approche du portillon, l'utilisateur sort son ticket, l'introduit dans la machine, le reprend et passe ; tout cela probablement en pensant à autre chose. Le processus est le même, qu'il s'agisse d'ouvrir son courrier électronique ou sa boîte de messages vocale, d'accéder à une base de données, de réserver une place sur un avion ou un train par l'intermédiaire d'une machine installée dans une salle d'attente ou de retirer de l'argent à partir d'un distributeur. Un *processus régulateur* représente à bien des égards le *bonjour* d'un monde efficace et informatisé à ceux qui y participent et il devient bien vite un élément constitutif et un signe reconnaissable d'efficacité comme tel. Un monde où des contrôleurs dans leur cabine essaient de vérifier d'un rapide coup d'œil chaque ticket, sans y parvenir aux heures de pointe, nous apparaît déjà comme dépassé. Mainprize, (1996, 17) associe la performance des *machines intelligentes* à la notion foucauldienne d'*action sur l'action* en tant qu'élément constitutif d'un rapport de pouvoir (Foucault, 1983, 220). Il y a là une tentative pour transposer les analyses de Foucault sur les *modes d'action* dans le domaine du contrôle automatisé. Mais il s'agit ici de deux environnements radicalement différents. Les machines n'exercent aucun pouvoir, elles ne sont pas perçues comme des êtres mais comme des outils, même lorsqu'elles imposent des contraintes ; *mais elles n'en favorisent pas moins des rapports spécifiques de pouvoir*. Les processus régulateurs automatiques ne sont pas de simples procédures de contrôle. Ce sont des instruments d'une gestion d'ensemble visant à adapter le monde social aux fins de l'institution qui les emploie. Leur finalité est d'éliminer tous les aspects de l'interaction sociale qui empêchent cette institution d'atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés. C'est pourquoi les environnements automatisés opèrent sur la base des dangers dont l'origine potentielle s'associe à leurs utilisateurs mêmes.

<sup>3</sup> C'est moi qui souligne.

## Soupçon et cindynisation

J'entends par cindynisation<sup>4</sup> la tendance à percevoir et analyser le monde à partir des catégories de la menace. Elle conduit à détecter continuellement des menaces et à évaluer des probabilités défavorables, à donner le pas aux postures défensives sur les appréciations optimistes ainsi qu'à la peur et à l'angoisse sur l'ambition et le désir. La cindynisation affecte tous les domaines de l'expérience des sociétés actuelles car elle traduit directement la prééminence de l'action institutionnelle sur l'interaction sociale collective. Du fait que les institutions post-industrielles sont les garantes de la fourniture assurée et ininterrompue de biens et de services dans tous les champs de l'action humaine, l'individu se sent inquiet et vulnérable lorsqu'il se retrouve hors d'un contexte de protection institutionnelle. La cindynisation se manifeste dans le monde naturel et technique, par exemple par des inquiétudes quant à la qualité alimentaire ou à la sûreté des voitures. Mais elle se manifeste également dans le monde social sous la forme d'une tendance à constamment scruter les espaces publics et privés pour supputer les menaces qui pourraient provenir d'autrui. À une époque où la société civile démocratique dominante impose son modèle de coexistence sociale fortement institutionnalisé et formellement égalitaire, la différence et l'altérité ne peuvent se percevoir qu'en termes de dangerosité. Là où les individus atomisés n'existent guère les uns pour les autres qu'en tant qu'employés ou usagers d'institutions, de nouveaux signes distinctifs de stratification sociale doivent être inventés. Le client du supermarché, l'utilisateur du parking, le locataire ou l'automobiliste qui nous côtoient ne peuvent plus être constitués et évalués socialement sur la base de ce que nous savons bien à présent n'être que des préjugés, tels que la race, l'aspect physique ou les signes ostensibles de richesse. Les qualifications collectives de ce genre sont socialement bannies et dans le cas de la race et du sexe, sanctionnées par la loi. On doit donc se défendre de tout jugement sur les autres, à moins qu'il ne porte sur des individus particuliers dans des circonstances particulières. La dangerosité potentielle offre au citoyen de l'ère post-industrielle le moyen idéal pour réconcilier la double exigence contradictoire de fermer les yeux sur des caractéristiques collectives identifiables et de qualifier des inconnus. Il refonde ses vieux préjugés en les légitimant par le danger couru et ce faisant il surmonte le casse-tête de la non-discrimination. Bien loin d'être une condition objective, la dangerosité présumée constitue, à l'ère post-industrielle, le principal critère permettant de distinguer entre ceux qu'il faut éviter et ceux que l'on peut laisser s'approcher.

La prise en considération de la *sécurité* joue désormais un rôle décisif dans tous les domaines, depuis le choix d'un quartier à habiter jusqu'au fait de conduire ses enfants à l'école, depuis les stratégies préventives qu'on adopte pour rentrer chez soi à pied jusqu'au choix de ne pas utiliser le métro après une certaine heure ou dans certaines zones. Les conclusions des études sur la peur du crime font apparaître un profond sentiment de vulnérabilité (Ferraro, 1995; Roché, 1993) la victimation ressortant souvent comme la principale préoccupation du citoyen actuel (Hough, 1995). L'autre qu'on ne connaît pas, qui n'habite pas le même quartier, qui n'a pas accès aux mêmes institutions, qui ne présente pas dans son apparence les mêmes signes extérieurs (il porte des vêtements différents et sa peau est souvent de couleur différente), qui n'utilise pas les mêmes microcodes d'interaction (rareté des mouvements du corps, voix contenue, quant-à-soi) sera l'objet d'une ségrégation aussi marquée que jamais. La société post-industrielle a la classe inférieure qui lui correspond: hétérogène, multiculturelle et relativement instruite. C'est le devoir culturel occidental le plus profond que de démontrer la grande distance historique avec le féodalisme, le colonialisme et le capitalisme industriel, et leurs visions d'une basse strate stupide, sauvage ou immorale, qui méritait par conséquent d'être

<sup>4</sup> Du mot grec κίνδυνος (kindynos), « le danger ».



maltraitée, réduite en esclavage et punie. Il est donc impossible d'attribuer aux *populations sous-privilégiées* d'aujourd'hui des caractéristiques structurelles dégradantes qui justifient leur condition. Pour la première fois cependant, les individus appartenant à ces masses périphériques disposent d'un choix : ou bien ils acceptent leur exclusion des espaces à accès hiérarchisé gérés institutionnellement en la considérant comme un fait technique neutre constitutif de la société contemporaine, ou bien ils refusent cela et élaborent des signes distinctifs qui les différencient. Du fait que les paramètres de stratification sont désormais gérés par ce *tiers* que paraît être l'institution, la séparation des couches sociales entre elles devient une question de visibilité de la différence plutôt que de différence en soi. De tous on attend qu'ils s'assimilent au modèle de comportement dominant. Sur les territoires qu'elles gèrent, les institutions sont dans l'obligation de simuler l'égalité à la fois pour ceux qui peuvent participer au jeu comme ceux qui ne le peuvent pas. Des combinaisons spécifiques d'âge, de sexe, de race, d'habillement et d'attitudes resurgissent comme indicateurs de dangerosité et l'exclusion de ces combinaisons hors du fonctionnement réglé de l'environnement institutionnel constitue à la fois la preuve et la conséquence de leur dangerosité. On devrait donc considérer les ESTA comme des dispositifs de gestion du risque, de par leurs capacités structurelles de contrôle mais aussi bien au-delà.

Du point de vue des sciences sociales, il convient d'analyser le risque comme la conscience élaborée du danger en termes de probabilité, autrement dit comme une structure culturelle défensive, indicative de l'organisation d'une société et de ses antagonismes (Douglas, 1966, 1992; Douglas-Wildavsky, 1982). Les études contemporaines sur la modernité avancée (Giddens, 1990, 1991) montrent que la notion de risque est nécessaire à la compréhension du processus de modernisation réflexive (Beck, 1992; Beck *et al.*, 1994; Lash *et al.*, 1996). C'est un fait d'observation que des questions sur des risques sont constamment présentes dans la modernité avancée, mais il reste à examiner d'où elles viennent, comment elles se développent et pourquoi elles perdurent<sup>5</sup>. La déviance fournit un terrain idéal à l'exploration du risque et du danger en ce qu'elle renvoie directement à la perception qu'ont les uns des autres les groupes et les individus. La transition vers l'automatisation affecte largement la construction et le traitement de la déviance en termes de risque. Le fait que les ESTA traitent leurs utilisateurs sur un pied d'égalité ne signifie pas nécessairement qu'un tel traitement soit positif. Il est manifeste, au contraire, que les environnements automatisés traitent tous leurs utilisateurs potentiels comme des délinquants en puissance. En cela, ils diffèrent beaucoup des processus humains habituels de contrôle social qui s'attachent à éliminer des exceptions. Le contrôle social non automatisé et polysémique a pour fonction de surveiller un espace socialement signifiant afin de s'assurer que tout y évolue comme il convient – tout comme un animal veille sur son territoire – et de n'intervenir que pour éliminer, ou fuir, les exceptions représentant une menace<sup>6</sup>. Les environnements automatisés et les processus régulateurs ne fonctionnent pas sur cette base. Au lieu de contrôler pour repérer les éléments divergents, ils vérifient la conformité. Ce processus d'*inspection* anticipée, que nous examinerons plus loin, incorpore le contrôle dans le cadre d'une activité de gestion institutionnelle et pour cette raison le dissocie complètement du lien social.

L'inspection banalise la suspicion. Ce monde a toujours existé où la stratification sociale se reflète notamment dans des présomptions visant autrui : qui donc ira s'imaginer qu'un homme luxueusement vêtu et portant un attaché-case à la main et le *Financial Times* sous le bras risque de l'agresser pour lui prendre son argent ? Mais aujourd'hui il existe aussi un autre monde où une suspicion d'origine institutionnelle pèse également sur tout un chacun. Cette suspicion est tout simplement enchâssée dans les paramètres systémiques. Elle n'est pas sélective ; ainsi, du

<sup>5</sup> Pour une revue critique de la thèse de la *société du risque* en tant que cadre explicatif de la modernité avancée, cf. Lianos, 1999.

<sup>6</sup> En réalité, décrire ainsi le processus traduit probablement un point de vue éthologique (Archer, 1992).

point de vue social, est-elle dépourvue de signification. Mais sur un autre plan, elle a cet effet bien réel de faire prendre conscience à tous les utilisateurs qu'un danger existe et aussi d'identifier comme dangereux ceux que le système exclut. La vidéosurveillance, les portes ou portillons à sens unique et les étiquettes magnétiques sur tous les articles en vente dans un magasin insèrent un élément de sécurité visible et constant à une gamme très étendue d'espaces et d'activités. Malgré la diversité des techniques employées, tous les dispositifs automatisés ont en commun d'introduire la prise en considération du danger. Plutôt que d'élaborer des structures de contrôle et des associations de croyances débouchant souvent sur des présomptions et des préjugés, les collectivités se trouvent à présent éclatées en individus atomisés, et imprégnées de la conscience d'un danger chaque fois spécifique, propre à l'institution concernée et à ses intérêts. La projection des menaces est, sur une échelle réduite, une tactique défensive; mais à grande échelle, elle devient l'un des procédés contemporains de construction de légitimité institutionnelle.

La légitimité fondée sur le danger est actuellement en train d'entrer dans la vie normale, qu'il s'agisse de faire ses courses ou de démarrer sa voiture. *La perception de la déviance est donc dissociée de l'expérience directe ou indirecte d'un comportement déviant et incorporée dans la norme grâce à l'administration continue de petites doses de contrôle automatisé.* Au lieu de faire l'expérience de la victimation ou de s'informer à son sujet, donc de la percevoir nécessairement comme exceptionnelle, l'utilisateur se pénètre personnellement de la *probabilité* omniprésente de la victimation. C'est ce que produisent tous les dispositifs visibles de prévention de la délinquance: par leur simple existence ils rappellent qu'il y a danger. Alors que dans un environnement exclusivement humain, les mesures de sécurité deviennent irritantes quand elles sont trop pointilleuses, ainsi que l'ont montré Shearing et Stenning (1985), dans un environnement socio-technique la sûreté et la sécurité sont partie intégrante de la compétence même du système (Davis, 1990, 221-263). Dans une large mesure, c'est précisément cette compétence qui légitime la procédure de régulation dans son ensemble, comme c'est le cas pour le contrôle de la sécurité dans les aéroports et maintenant dans les salles d'embarquement et les consignes des gares. La probabilité d'une attaque terroriste plane sur les millions de passagers qui franchissent quotidiennement les portails de détection. L'avancement de la technologie en rapidité et en précision et son coût moindre étendent le règne des ESTA sur les usagers quotidiens du métro, sur les clients des grands magasins et des supermarchés ou même du kiosque à journaux du coin, et sur les amis qui nous rendent visite. Cela s'est déjà produit pour la vidéosurveillance et les portillons magnétiques. Ce sera certainement le cas aussi à l'avenir pour toute une série d'autres systèmes que la police recommandera et dont les compagnies d'assurance feront la promotion. Un dispositif de sécurité d'un prix raisonnable et qui ne gêne pas les mouvements du client ne peut que rencontrer un succès commercial. Nous sommes pris dans une dynamique qui colonise de plus en plus le monde vécu par le biais d'espaces contrôlés et sûrs et définit comme dangereux tous les territoires non surveillés et ceux qui s'y trouvent.

## Contrôle involontaire<sup>7</sup> et inspection

Ces évolutions sont traversées par deux tendances interconnectées. L'une a à voir avec la perception proliférante de dangers liés à la déviance; l'autre, avec la restructuration de ce qu'on pouvait jusqu'à maintenant appeler sans hésitation contrôle *social* et qui revêt de plus en plus des formes automatisées a-sociales. Ce sont là des changements fondamentaux pour les sociétés humaines, bien qu'ils soient introduits de façon telle que nous soyons induits à les considérer immédiatement comme allant de soi. Il faut replacer ces évolutions dans un contexte

<sup>7</sup> En anglais, *unintended*, ici au sens de *qui n'a pas été conçu initialement pour se produire ou être tel* (NdT).

conceptuel et théorique qui leur confère un sens à l'intérieur de transformations sociales plus amples et les considérer comme entrant dans l'élaboration d'une analyse et d'une interprétation de la condition des sociétés contemporaines. Fragmentation des identités, érosion des valeurs et tendances à l'individualisation sont des lieux communs de la sociologie et de la science politique actuelles (Aronowitz, 1992; Inglehart, 1990; Bell, 1974; Gane, 1993). Mais on les donne souvent pour des caractéristiques intrinsèques de l'organisation sociale, ce qui revient à prendre des symptômes pour des causes. Dans le domaine du contrôle social, par exemple, c'est la médiation de l'univers social par des institutions qui provoque cette atomisation des individus, que l'on considère souvent comme l'un des paramètres de la socialité actuelle. La capacité de l'institution à concentrer sur elle un comportement humain ciblé ouvre un nouveau champ d'action au contrôle préventif. Le terme de *contrôle involontaire* semble adéquat pour qualifier ce mode de mise en ordre du comportement, et ce sens, notamment, qu'elle souligne qu'il n'y a pas ici, sous-tendant l'application de ce contrôle, ni intention socialement produite, ni tentative d'imposer au lien social des prescriptions déontologiques, ni préoccupation de promouvoir des valeurs. Dans la mesure où de telles productions existent, elles ne sont que des effets pervers d'un dispositif administratif visant à façonner son environnement à son image. Pour prendre les choses par l'autre bout, alors que dans le passé la non-conformité représentait pour l'essentiel un défi au système de croyances dominant, elle n'est plus aujourd'hui qu'un défi à l'efficacité opérationnelle. Ce n'est plus la Bible ni la Constitution qui définissent désormais ce qui est déviant, mais de plus en plus le programme de politique publique et le bilan comptable<sup>8</sup>.

Pour la plupart d'entre nous, la différence est évidente entre un agent de sécurité et un caissier; mais qui fait une distinction entre une étiquette magnétique, destinée à l'évidence à prévenir un délit, et un code barres, qui sert essentiellement à gérer les flux de produits? Le contenu social amoindri des méthodes et des dispositifs de contrôle permet l'intégration de rôles sociaux distincts dans une totalité à finalité gestionnaire qui crée ses propres catégories institutionnelles, caractérisées par l'osmose entre pratiques et valeurs. Paradoxalement, cela s'obtient souvent par l'instauration de frontières, de limites et de seuils. Dans la manipulation architecturale de l'espace, par exemple, l'institution cherchera à se distinguer, à marquer son territoire. Mais ce faisant, elle créera une frontière. Selon l'activité dont il s'agit, cela se fera de façon différente, allant du système de contrôle d'accès au pavage bien mieux nettoyé devant un grand magasin. Mais dans tous les cas, il s'agit d'une technique pour créer un seuil de légitimation. À l'intérieur des limites ainsi définies, l'institution procède au suivi des comportements et à leur évaluation en fonction de ses critères de fonctionnement. Cela rend souvent impossible de distinguer entre contrôle et service. Cette confusion peut fort bien inclure l'interaction humaine elle-même. C'est, par exemple, le cas de l'employé d'un grand magasin qui s'approche d'un client absorbé pendant plus longtemps qu'il n'est habituel dans l'examen du plan des rayons. La question stéréotypée *puis-je vous aider?* permet en même temps de vérifier la légitimité du client et à ce dernier de se rendre plus vite où il le désire. Le but de cette intervention est d'assurer le fonctionnement optimal du magasin, sans à-coups, interruptions ou goulets d'étranglement.

En conséquence, le contrôle devient un effet involontaire, c'est-à-dire non recherché au départ, des processus continus d'inspection que l'institution applique à son activité. La connaissance aussi détaillée que possible du champ où elle opère permet à l'institution de planifier son

<sup>8</sup> C'est le coût induit de certains types spécifiques de déviance dangereuse qui risque de nuire à l'image et au rythme de fonctionnement de l'institution. Cela est particulièrement manifeste dans le cas des grandes surfaces, dont le premier souci est d'entretenir une ambiance sûre et agréable, avant même de combattre des formes de déviance telles que le vol à l'étalage. Le coût direct de la délinquance n'est cependant pas négligeable. Des estimations basées sur le *British Crime Survey* font état de 780 millions de livres pour le commerce de détail au Royaume-Uni et de 275 millions pour le secteur manufacturier (Mirrlees-Black, Ross, 1995). Les assurances couvrent une grande partie de ce coût.

action plus efficacement. Dans presque tous les espaces institutionnels ouverts au public, la vidéosurveillance est installée *pour notre sécurité*. Son but n'est pas de pénétrer dans notre vie privée, encore qu'elle puisse le faire (Lyon, 1994; Lyon, Zureik, 1996) mais de fournir des informations utiles à la gestion de ses propres affaires. Dans des conditions de transparence ainsi accrue, l'institution parvient à analyser son champ d'intervention et à mettre au point des processus permettant la prévention et la suppression des *incidents*. De ce point de vue, pour le dispositif de vidéosurveillance d'une autoroute, il n'y a pas de différence entre les encombrements, le verglas et un rodéo en voiture. Ces trois situations entrent dans la catégorie à *traiter*. Les données, dans ce cas les images, ne sont pas recueillies dans le cadre d'un plan visant à placer les êtres humains sous un contrôle d'ensemble, mais pour fournir une cartographie détaillée de la situation, capable d'apporter des réponses à des demandes sophistiquées de renseignements destinées à améliorer la performance institutionnelle (Mosco, Wasko, 1988). Aussi, est-ce par principe qu'on s'attache à recueillir des données détaillées, car il est établi qu'elles sont la condition d'une analyse toujours plus approfondie et d'une action mieux ciblée. Pour prendre un autre exemple, la raison pour laquelle chaque article de consommation est identifié individuellement par un code barres n'est pas de combattre l'usage frauduleux des cartes de crédit mais de répondre à toute une série de questions de gestion d'entreprise. Cette identification de chaque article permet aussi, cependant, d'élaborer et d'appliquer des techniques de *profils* afin de repérer de *probables* utilisateurs frauduleux de cartes de crédit, que le système informatique peut isoler en quelques fractions de seconde tout en alertant le personnel de sécurité. Cette collecte automatisée d'informations rend possible la séquence suivante: i) constater que les utilisateurs frauduleux de cartes achètent souvent un petit nombre d'articles chers; ii) isoler des cas de ce genre en temps réel; iii) observer et enregistrer à l'aide du circuit vidéo le comportement de l'*infracteur probable*; iv) faire procéder, au moment du paiement, à un changement de caissiers afin de retarder la transaction et de vérifier les informations relatives à la carte de crédit; v) relever le numéro d'immatriculation de la voiture de l'*infracteur* et avvertir la police (Masuda, 1993).

On ne saurait soutenir sérieusement que les technologies mises en jeu ont été élaborées pour lutter contre l'usage frauduleux des cartes de crédit; elles n'en sont pas moins très efficaces quand on les utilise à cette fin. Dans le contexte post-industriel, les cas d'une telle utilisation des systèmes socio-techniques abondent et prolifèrent rapidement. Il suffit de regarder une émission de télévision sur une *enquête criminelle* pour constater à quelle vitesse se multiplient les affaires impliquant des suspects filmés par une caméra vidéo<sup>9</sup>. Dans le même registre, on comprendra aisément avec quelle précision un relevé de compte de carte de crédit peut renseigner sur les déplacements et les habitudes de son détenteur, ou quelle information renferme un système d'aide à la conduite guidé par satellite, ou encore combien des services de sécurité s'intéressent aux données fournies par les systèmes de réservation des compagnies aériennes. Et pourtant, aucun de ces dispositifs n'a été conçu pour permettre l'inspection.

L'existence du contrôle involontaire implique des territoires, matériels ou virtuels, gérés par une institution. *Territoire géré* désigne dans ce contexte l'espace où l'institution, afin de promouvoir ses intérêts, observe en temps réel l'interaction humaine et l'intègre à son activité dans une mesure modifiant la socialité comme telle. Des usagers atomisés sont amenés à interagir exclusivement avec les points de distribution de l'activité institutionnelle, qui peuvent consister en employés derrière des comptoirs, en réfrigérateurs pleins de produits alimentaires en libre accès, en écrans de jeux vidéo ou en sites sur Internet. À partir de là, les choses suivent leur cours naturel comme dans tous les processus qui présentent des effets pervers. Comme l'a

<sup>9</sup> Des émissions où la police sollicite la participation du public à la résolution des crimes et à la recherche de leurs auteurs existent aujourd'hui dans plusieurs pays, y compris la Grande-Bretagne.

résumé Giddens dans son analyse critique des positions classiques de Merton, *les conséquences non recherchées sont régulièrement 'distribuées' en tant que sous-produits d'un comportement régularisé, consciemment assumé comme tel par les acteurs* (Giddens, 1984, 14).

Les territoires gérés constituent le champ exemplaire où l'action institutionnelle domine l'interaction entre personnes ou entre groupes. En même temps, à l'ère post-industrielle, c'est majoritairement sur ces territoires que peuvent se rencontrer des individus inconnus les uns des autres. La coïncidence de ces deux facteurs donne lieu à un résultat bien particulier: le lien social devient redondant puisque l'environnement tout entier est configuré de façon à le remplacer complètement par l'interaction atomisée avec l'institution<sup>10</sup>. D'un autre côté, la tendance générale à l'isolement d'individus qui, bien que rapprochés, n'interagissent pas, revêt une signification spécifique en ceci qu'elle favorise un sentiment de suspicion généralisée, dans le cadre d'une gestion institutionnelle qui s'étend à tout.

## Socialité, cindynisation, déviance

Plus les acteurs sont soumis à des processus institutionnels de validation, plus ces processus apparaissent comme les nouvelles marques de l'appartenance sociale, et du même coup, de la stratification sociale. Les sociétés capitalistes actuelles se trouvent donc devant un redoutable casse-tête: comment reproduire des lignes de clivage social alors que l'institution agit dans le sens de l'homogénéisation. Le monde ordonné de la reproduction polysémique des classes se transforme actuellement en un nouvel agrégat où la stratification se repère directement à la capacité de se faire admettre dans des contextes institutionnels divers, plus ou moins excluants. Cela ne signifie pas, bien entendu, la faillite pure et simple des processus de reproduction des classes. Bien au contraire, comme à toutes les époques, ils s'adaptent aux nouveaux critères et projettent sur eux la configuration de perceptions nécessaires à la distinction entre les strates. La race, l'âge, le sexe et la pauvreté sont remodelés dans le moule de la dangerosité, en passe de devenir la catégorie principale de légitimation de l'exclusion sociale. Les emballages de chocolat et les canettes vides jetées dans des plates-bandes à l'abandon ne signifient plus la mauvaise éducation ou l'affaiblissement du sentiment d'appartenance locale; ils dénoncent des territoires non gérés, et donc hors de l'influence du droit et dangereux. Il en va de même des rideaux de fer baissés, des murs couverts de graffiti, des épaves rouillées garées sur des flaques d'huile de vidange et des jeunes en survêtement. Comme toujours, le comportement des basses classes est en conclusion inacceptable. Que la suspicion et le danger soient aujourd'hui les véhicules de cet axiome social montre clairement qu'on s'achemine vers une nouvelle socialité qui n'est plus fondée sur des valeurs dominantes mais sur des menaces évitables. Il s'ensuit que les caractéristiques perceptibles que l'on peut associer aux basses classes – telles que la race ou des attitudes typiques d'une sous-culture – sont automatiquement transformées en indicateurs de dangerosité.

La cindynisation ne constate pas l'*existence* de dangers. C'est plutôt la propension acquise socialement à scruter constamment l'environnement à la recherche d'indices d'irrégularité, qui sont alors considérés comme des menaces. C'est pourquoi seules peuvent être dangereuses les activités qui sont *différentes* de celles propres aux classes d'usagers des institutions. C'est là une règle que le concept d'*incivilité* a efficacement réussi à faire entrer inconsciemment dans les catégories d'analyse de la criminologie et d'autres disciplines. Considérons, par exemple, le paradoxe suivant: c'est une incivilité que de se rassembler, en toute légalité, dans une entrée d'immeuble, mais ce n'en est pas une que de promener son chien et de le laisser souiller les

<sup>10</sup> Pour la thèse théorique sur la transition actuelle vers la *société des institutions*, cf. Lianos, 2001.

pelouses en dépit des panneaux d'interdiction qui informent tout un chacun que c'est là une infraction. Toutes les explications qu'on voudra donner à cette énigme devront en revenir au fait que les deux cas impliquent des membres de classes différentes. Ce n'est pas le comportement comme tel qui intéresse le point de vue de la cindynisation mais les connotations d'appartenance sociale qu'on peut attribuer à ce comportement. Et ce sont précisément ces connotations que visent les politiques de *tolérance zéro* en matière de délinquance. En *réhabilitant* des espaces urbains et en y effaçant les signes propres aux cultures périphériques exclues, on les requalifie comme territoires gérés où la sécurité est garantie. On fera en sorte que des gens qui vivent dans un contexte socialement sinistré soient sujets aux signes extérieurs d'un monde où règne l'ordre. *La tolérance zéro* est la réponse à l'impasse que mettait en évidence ce garçon de 16 ans membre d'un gang: *les gangs ne disparaîtront jamais. Vous allez nous trouver des jobs à tous ?*<sup>11</sup>. La réponse rapide est non, mais nous allons vous obliger à vous conduire sur un mode institutionnalisé qui ne produira pas d'indices inquiétants. Bien plus que les dangers qui n'ont pas une origine purement sociale, comme les accidents de la route ou la pollution industrielle, le risque lié à la déviance est distribué de façon défavorable aux couches les plus pauvres de la société; cependant, celles-ci, qu'elles participent ou non au processus de la génération de la déviance, sont perçues comme *sources* de risque criminel et supportent donc les conséquences des réactions défensives qu'elles suscitent.

Dans un monde social cindynisé, la déviance est dans une considérable mesure un simple instrument de perpétuation de la division sociale. Elle est de plus en plus déconnectée de l'infraction à la loi et connectée à des menaces perçues comme vraisemblables. Pour ceux qui en pâtissent le moins, l'infraction pénale est au premier chef une catégorie relative à l'investissement immobilier, un aspect de la *qualité de la vie* bien plus qu'un type de conduite punissable par la loi. Nous nous trouvons donc en présence d'une configuration conceptuelle qui agrandit encore l'écart entre infraction et déviance. Dans toutes les sociétés gouvernées grâce à la médiation de valeurs normatives et non tout simplement par les priorités d'une gestion efficace, la pénalisation de la déviance peut s'interpréter comme un retraitement du contrôle social par les critères des couches les plus puissantes de la société. Mais à l'ère post-industrielle l'institution recherche le pouvoir pour son propre compte et dans l'exercice de son activité propre sans représenter les classes en tant qu'entités collectives. À mesure qu'on renonce aux aspects axiologiques des infractions pénales, la déviance envahit l'horizon de la perception d'ensemble de la société. Elle déborde à la fois les limites du système juridique et les cadres où jouent les oppositions d'intérêts sociaux, pour atteindre le statut d'interprétation omniprésente de l'altérité en termes de sécurité ou de menace potentielle. Là où l'institution n'est pas présente, il ne saurait y avoir de sécurité satisfaisante. Aussi, dans le contexte de l'interaction sociale publique, la déviance est-elle essentiellement une projection et non une matérialité; on la redoute, on ne la déplore pas; on l'évite, on ne l'affronte pas; on la prévient, on ne la réprime pas. Elle se transforme en un champ socio-cognitif totalement renouvelé que fait surgir la frontière tranchée entre le territoire géré et les *autres* dangereux.

## Le paradoxe de la sécurité

La déviance s'est imposée à l'interaction sociale dans la sphère publique comme catégorie dominante véhiculée par l'institution. Elle se construit désormais sur des facettes isolées de l'activité humaine et non pas sur une évaluation d'ensemble des personnes indivisibles. Ces tendances contredisent la distinction qui a eu tant de mal à s'imposer entre comportement légal

<sup>11</sup> Cité in Davis, 1990, 265.

et illégal, et qui garantit l'existence de marges pour un comportement non conforme mais légal. De telles marges perdent tout sens puisque les perceptions de la dangerosité ignorent la différence entre le déplaisant et l'illégal. Sous cet angle, se trouve actuellement rompu le lien entre démocratie et droit positif qui s'est maintenu au cours de l'histoire depuis le manifeste de Beccaria en 1764 et poursuivi au moins jusqu'aux mouvements de la contre-culture des années 1960 et 1970. Cela ne signifie pas qu'il existe dans les sociétés post-industrielles des tendances à abolir les procédures légales et les garanties civiles observées pour définir, juger et sanctionner les infractions. La rupture qui est intervenue consiste dans la phénoménale confiscation de la socialité par l'activité institutionnelle et dans la caractérisation, qui en résulte, du monde social comme dangereux. Pour dire la chose autrement, le traitement juridique de la déviance est devenu obsolète en tant que processus de contrôle social. C'est là la raison profonde qui explique la mise en place d'un nouveau modèle de justice et de sanction fondé sur la gestion du risque, que Feely et Simon (Feely, Simon, 1994) ont analysé. La dangerosité est désormais l'enjeu exclusif du contrôle social et la même évolution ne peut que s'imposer au système judiciaire puisque ses anciens outils, tels que valeurs, responsabilité et devoirs, ont perdu leur légitimité sociale et leur pertinence en matière de protection de la société. Les remèdes que constituent la fonction policière, le renvoi devant la justice, le procès, la condamnation, le choix et l'application de la peine sont perçus par la société comme des tâches fonctionnelles, qui permettent de surcroît de signaler les espaces urbains à éviter. Cette compréhension fonctionnelle de l'application de la loi ménage les convictions libérales des classes moyennes, qu'elles n'empêchent pas, d'ailleurs, d'éviter les quartiers difficiles. En réalité, le degré de déviance qui déclenche la réaction du système judiciaire est d'ores et déjà très au-dessus de la limite tolérable pour une culture axée sur la cindynisation et pour une société dominée par des ESTA. Une certaine proximité géographique avec les zones de déviance dénote l'échec social, l'incapacité d'accéder à ces espaces d'interaction où les territoires gérés se suivent sans interruption et garantissent de la part de ceux qui les fréquentent un comportement acceptable et homogène. Une telle situation ne simplifie en rien les problèmes de la définition et du traitement juridiques de la déviance mais elle les réduit à être une question de spécialistes. Le fond du débat sur la *sécurité*, que les politiciens exploitent de plus en plus<sup>12</sup> porte davantage sur l'ordre que sur la loi, et plus encore sur l'insécurité<sup>13</sup>. La gouvernance des infractions et de leurs auteurs appartient maintenant à un domaine distinct de celui de la gestion de la dangerosité. La première relève de la compétence administrative du secteur public, la seconde est un composant de transactions et de pratiques quotidiennes. Il y a donc lieu de distinguer entre *déviance illégale* et *déviance dangereuse*, celle-ci n'étant pas une sous-catégorie de celle-là mais un ensemble perçu de façon entièrement différente.

La cindynisation n'est pas un processus statique mais une tendance qui prolifère d'elle-même et qui recouvre le monde vécu dans toute son étendue. Puisque l'institution fournit un contrôle garanti sur une partie spécifique de ce monde, les tendances cindynisantes se projettent au delà de la sphère sous contrôle. Le contrôle suscite ainsi la revendication de nouveaux domaines d'expérience où règnent la prévisibilité et la certitude. L'existence de produits de qualité standard, par exemple une boîte de céréales, disponibles en un lieu donné pour un prix connu à l'avance n'est pas sans lien avec l'exigence de trains qui arrivent à l'heure et de voitures qui démarrent au quart de tour. Un monde prévisible constitue une entité cognitive uniforme

<sup>12</sup> Cette exploitation suit apparemment une spirale ascendante, indépendamment des faits établis par les chercheurs, et présente les dangers de victimation comme le domaine idéal d'intervention de l'État. Dans ces circonstances, on commence à se demander s'il ne serait pas raisonnable d'exiger que toute référence à la violence soit constitutionnellement interdite pendant les campagnes électorales (Jencks, 1991).

<sup>13</sup> Dans les pays anglo-saxons, la référence codée à ce débat est *loi et ordre*; il est révélateur que dans des pays comme la France où le mot *ordre* a une forte connotation totalitaire, le mot-clé qui renvoie au même domaine soit *sécurité*.

animée structurellement d'une tendance centripète à davantage de prévisibilité dans davantage de champs de l'expérience humaine. En termes d'organisation sociale, on peut le figurer par le cercle vicieux suivant : activité institutionnelle -> contrôle -> prévisibilité -> sécurité/certitude -> vulnérabilité -> cindynisation-> nouvelle exigence de contrôle -> nouvelle activité institutionnelle, etc. Le contrôle fourni par la médiation de l'institution est un produit qui inclut le renouvellement de sa propre demande. La sécurité ne résulte plus ici des cadres restrictifs de l'interaction sociale ; elle est fournie à des individus atomisés, sans liens entre eux, qui prennent ainsi conscience de la vulnérabilité de leur situation de dépendance dans un monde dépouillé des ressources stabilisatrices de la culture. C'est parmi les individus ainsi *en déficit de culture* de l'ère post-industrielle que la fourniture de sécurité suscite l'exigence d'en obtenir toujours davantage. Cet apparent paradoxe empoisonne aujourd'hui tous les aspects de la socialité post-industrielle suivant une réaction en chaîne à l'infini. Mais ce phénomène est intériorisé si profondément qu'il reste invisible aux observateurs de l'économie et de la société eux-mêmes, qui ne relèvent apparemment pas le fait que les formes pré-modernes de socialité n'engendraient nullement des *cultures de sécurité* quand elles affrontaient, comme du reste elles continuent de le faire, des incertitudes bien plus effrayantes que celles qu'entraînent la mondialisation, la vie moderne au quotidien ou les formes actuelles de la victimation. Le paradoxe de la sécurité ne découle pas d'une aggravation des dangers mais du traitement de ceux-ci hors du cadre social, par des voies institutionnelles, techniques et thématiques. Il reflète aussi le passage d'une phase de la modernité marquée par l'industrialisation, qui rationalisait le danger en en faisant une catégorie *d'objet à objet*, à la phase de la modernité avancée où le danger devient une notion *de société à objet* et implique la gestion des relations entre les individus, les collectivités et les institutions.

Quel est l'avenir de la déviance dans le contexte du paradoxe de la sécurité ? La boule de cristal du théoricien de la société peut certes proposer à son maître la vision d'un ou deux mondes de cauchemar, suivant ses prédilections. Mais les sociétés sont des mécanismes qui s'auto-équilibrent et ne peuvent supporter longtemps le désordre. La guerre de tous contre tous se déchaîne rarement ; qui plus est, les guerres dégagent des vainqueurs et ceux-ci imposent leur ordre. Et comme l'*explosion sociale* risque de faire attendre longtemps nos désirs ou nos craintes, il nous faut déchiffrer les processus qui reconstituent la déviance dans le tableau d'ensemble de la socialité post-industrielle.

Il n'entre nullement dans les vues de cet article d'annoncer l'avènement d'une société totalement homogène. Si la déviance disparaît, cela se fera comme pour tout autre champ du social : par dilution dans de nouveaux schèmes de culture et d'action qui s'ajustent plus étroitement à la configuration dominante des relations sociales. Les institutions de la modernité avancée ont déjà élaboré des dispositifs complets d'interaction qui retirent tout sens au comportement déviant et le transforment simultanément en une contrainte au niveau de la gestion. La généralisation de telles pratiques ne peut qu'isoler le comportement déviant de telle sorte qu'il se voie immédiatement appliquer des mesures punitives. Nul besoin d'une décision de justice pour qu'un distributeur de monnaie conserve par devers lui une carte bancaire révélant un découvert excessif. De même, un *prisonnier* pourvu d'un bracelet électronique pourrait être automatiquement interdit d'accès à certains espaces ou pris en charge dès l'entrée par une unité de surveillance rapprochée, et un chauffeur condamné pourrait se voir refuser l'accès à l'autoroute. Si le maillage institutionnel couvre la société post-industrielle au delà d'un seuil critique, l'interdépendance entre territoires gérés se fera – et c'est ce qui est en train de se produire – suffisamment étroite pour permettre la détection de profils de comportements *indésirables*. Nul besoin de renvoyer l'existence de ce genre de données à une quelconque autorité centralisée du genre *Big Brother*. L'exclusion répétitive hors du territoire d'activité de l'institution concernée, suffira à régulariser le défi éventuel, notamment pour cette raison que des voies alternatives d'action et d'existence ne sont pas disponibles. L'actuelle difficulté rencontrée par de vastes minorités d'exclus, tels que



les chômeurs, à inventer un quelconque *ailleurs* social présage déjà le considérable ascendant qu'exerce l'institution sur le monde contemporain.

Face à un environnement institutionnel de plus en plus largement automatisé et homogénéisé, l'étude de la déviance et du contrôle social devra reconsidérer ses centres d'intérêts et ses méthodes. L'effacement de la médiation axiologique et la transformation du droit pénal en un domaine de compétence experte et d'administration parmi d'autres imposent de mettre au jour avec précision les aspects sociaux de la perception de la déviance et du traitement qu'on lui applique. Parmi les toutes premières questions à examiner du point de vue de la régulation sociale, figure celle des transformations de la socialité et des causes qui la sous-tendent, notamment le développement de la médiation institutionnelle. La criminologie doit réorganiser ses résultats en sorte qu'ils satisfassent aux critères de catégories analytiques s'appliquant à la perception et à l'activité sociales. On ferait ainsi simultanément un pas décisif vers la reconnaissance de la place centrale qu'occupent le contrôle social et la déviance lorsque l'on aborde la compréhension de la socialité et de l'organisation sociale à l'ère post-industrielle.

*Michalis Lianos*

Centre for Empirically Informed Social Theory (CEIST)

Université de Portsmouth

Milldam

Burnaby Road

Portsmouth P01 3AS

Royaume-Uni

michalis.lianos@port.ac.uk

#### BIBLIOGRAPHIE

- ARCHER J., 1992, *Ethology and Human Development*, Hemel Hempstead, Harvester Wheatsheaf.
- ARONOWITZ S., 1992, *The Politics of Identity*, London, Routledge.
- BECK U., 1992, *Risk Society: Towards a New Modernism*, London, Sage Publications.
- BECK U., GIDDENS A., LASH S., 1994, *Reflexive Modernization: Politics, Tradition and Aesthetics in the Modern Social Order*, Cambridge, Polity Press.
- BELL D., 1974, *The Coming of the Post-Industrial Society: A Venture in Social Forecasting*, London, Heinemann.
- BERNARD T.J., 1995, Merton versus Hirschi: Who is faithful to Durkheim's heritage?, in ADLER F., LAUFER W. S. Eds, *The Legacy of Anomie Theory: Advances in Criminological Theory*, vol. 6, Transaction, NJ, New Brunswick, 81-90.
- CLARKE R.V., 1993, Fare evasion and automatic ticket collection on the London underground, in CLARKE R.V. Ed., *Crime Prevention Studies: Volume 1*, Criminal Justice Press, New York, Monsey.
- COHEN S., 1985, *Visions of Social Control*, Cambridge, Polity Press.
- DAVIS M., 1990 (rep. 1998), *City of Quartz: Excavating the Future in Los Angeles*, London, Pimlico.
- DOUGLAS M., 1966, *Purity and Danger: An Analysis of Concepts of Pollution and Taboo*, London, Routledge.
- DOUGLAS M., 1992 (rep. 1994), *Risk and Blame: Essays in Cultural Theory*, London, Routledge.
- DOUGLAS M., WILDAVSKY A., 1982, *Risk and Culture: An Essay on the Selection of Technological and Environmental Dangers*, Berkeley, California University Press.
- FARRINGTON D.P., GALLAGHER B., MORLEY L., ST. LEDGER R.J., WEST D.J., 1988a, A 24-year follow-up of men from vulnerable backgrounds, in JENKINS R.L., BROWN W.K. Eds, *The Abandonment of Delinquent Behaviour*, New York, Praeger, 151-168.
- FARRINGTON D.P., GALLAGHER B., MORLEY L., ST. LEDGER R.J., WEST D.J., 1988b, Are there any successful men from criminogenic backgrounds?, *Psychiatry*, 51, 2, 116-130.
- FEELY M., SIMON J., 1994, Actuarial justice: The emerging new criminal law, in NELKEN D. Ed., *The Futures of Criminology*, London, Sage, 173-201.

- FERRARO K.F., 1995, *Fear of Crime: Interpreting Victimization Risk*, N. Y., State University of New York Press.
- FOUCAULT M., 1975, *Surveiller et punir: naissance de la prison*, Paris, Gallimard.
- FOUCAULT M., (1983 – 2<sup>nd</sup> ed.) The subject and power, in DREYFUS H. L., RABINOW P. Eds, *Michel Foucault: Beyond Structuralism and Hermeneutics*, Chicago, University of Chicago Press, 208-226.
- GANE M. (Ed.), 1993, *Baudrillard Live: Selected Interviews*, London, Routledge.
- GARLAND D., 1990, *Punishment and Modern Society: A Study in Social Theory*, Oxford, Clarendon.
- GIDDENS A., 1984, *The Constitution of Society: Outline of the Theory of Structuration*, Berkeley, University of California Press.
- GIDDENS A., 1990, *The Consequences of Modernity*, Cambridge, Polity Press.
- GIDDENS A., 1991, *Modernity and Self-Identity: Self and Society in the Late Modern Age*, Cambridge, Polity Press.
- GOTTFREDSON M.R., HIRSCHI T., 1990, *A General Theory of Crime*, Stanford, Stanford University Press.
- HIRSCHI T., 1969, *The Causes of Delinquency*, Berkeley CA, University of California Press.
- HOUGH M., 1995, *Anxiety about Crime: Findings from the 1994 British Crime Survey*, London, Home Office Research Study n° 147.
- JENCKS C., 1991, Is violent crime increasing?, *The American Prospect*, vol. 4, Winter, 99.
- INGLEHART R., 1990, *Culture Shift in Advanced Industrial Society*, New Jersey, Princeton University Press, Princeton.
- LASH S., SZERSZYNSKI B., WYNNE B. Eds, 1996, *Risk, Environment and Modernity: Towards a New Ecology*, London, Sage.
- LIANOS M., 1999, Point de vue sur l'acceptabilité sociale du discours du risque, *Les cahiers de la sécurité intérieure*, vol. 38, 55-73.
- LIANOS M., 2001, *Le nouveau contrôle social: toile institutionnelle, normativité et lien social*, Paris (à paraître).
- LYON D., 1994, *The Electronic Eye: The Rise of Surveillance Society*, Minneapolis, University of Minnesota Press.
- LYON D., ZUREIK, E., 1996, Surveillance, privacy, and the new technology, in LYON D., ZUREIK, E. Eds, *Computers, Surveillance, and Privacy*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1-18.
- MAINPRIZE S., 1996, Elective affinities in the engineering of social control: The evolution of electronic monitoring, *Electronic Journal of Sociology*, 2, 2, <<http://www.sociology.org/content/vol002.002/mainprize.html>>.
- MARX G.T., 1987, La société de sécurité maximale, papier pour le XXXVIII<sup>e</sup> Cours International de Criminologie, «Nouvelles technologies et justice pénale», Université de Montréal, 21 août 1987.
- MASUDA B., 1993, Credit card fraud prevention: A successful retail strategy, in CLARKE R.V. Ed., *Crime Prevention Studies*: vol. 1, Criminal Justice Press, New York, Monsey, 121-134.
- MATHIESEN T., 1983, The future of control systems: The case of Norway, in GARLAND D., YOUNG P. EDS, *The Power to Punish: Contemporary Penalty and Social Analysis*, London, Heinemann, 130-145.
- MELOSSI D. (Ed.), 1998, *The Sociology of Punishment: Socio-Structural Perspectives*, Aldershot, Ashgate/Dartmouth.
- MELOSSI D., PAVARINI M., 1981, *The Prison and the Factory: Origins of the Penitentiary System*, London, Macmillan.
- MIRRLEES-BLACK C., ROSS A., 1995, *Crime against Retail and Manufacturing Premises: Findings from the 1994 Commercial Victimization Survey*, London, Home Office.
- MOSCO V., WASKO J. Eds, 1988, *The Political Economy of Information*, Madison, University of Wisconsin Press.
- ROCHÉ S., 1993, *Le sentiment d'insécurité*, Paris, PUF.
- RUSCHE G., KIRCHHEIMER O., 1939 (rep. 1968), *Punishment and Social Structure*, New York, Russell & Russell.
- SHEARING C., STENNING P., 1985, From the Panopticon to Disneyworld: The development of discipline, in DOOB A., GREENSPAN E. Eds, *Perspectives in Criminal Law*, Ontario, Aurora, 336-354.
- SEWELL G., WILKINSON B., 1992, Someone to watch over me: surveillance, discipline and the just-in-time labor process, *Sociology*, 26, 2, 271-289.
- WACQUANT L.J.D., 1992, Au chevet de la modernité: le diagnostic du docteur Giddens, *Cahiers internationaux de sociologie*, XCIII, 389-397.

## Summary

The sphere of control is undergoing a great but inconspicuous transition, which rapidly disconnects both normativity and the law from the social bond. The mediation of human relation-

ships by institutions divides the world in fragments of monosemic interaction. Thus, the evaluative aspects of social control wither away and a new unintentional control takes over. This explains a series of dramatic changes, such as the substitution of collective rules and judgments by atomised tactics of escape and danger awareness. Norm and deviance increasingly merge into a desocialised alloy and disappear into the sphere of efficient postindustrial management. This development calls for a fundamental revision of our premises in studying deviance and sociality.

KEY-WORDS: POSTINDUSTRIAL SOCIETY – SOCIAL BOND – INSTITUTIONAL MEDIATION – UNINTENDED CONTROL – AUTOMATED SOCIO-TECHNICAL ENVIRONMENTS (ASTES) – SAFETY PARADOX – OTHERNESS – DANGER

### Zusammenfassung

Die Sphäre sozialer Kontrolle unterliegt gegenwärtig einer tiefgreifenden, aber kaum wahrgenommenen Transformation. Diese Veränderung impliziert eine schnelle Auflösung des Zusammenhangs zwischen sozialen Beziehungen, dem Raum der Normativitäten und des Rechts. In post-industriellen Gesellschaften wird die institutionelle Vermittlung sozialer Beziehungen ersetzt durch fragmentierte -monosemische Interaktionen und Aushandlungsprozesse. Als Folge hiervon verlieren normative Aspekte sozialer Kontrolle an Bedeutung, die eher nicht-intentente Formen annimmt. Das isolierte Vermeiden ersetzt kollektive Vorschriften und Gefährlichkeit ersetzt Bewertungen. Normen und Devianz verschmelzen mehr und mehr in einem dissoziierten Amalgam einer Sphäre des effektiven Risikomanagements der post-industriellen Gesellschaft. Diese Entwicklungen machen eine grundlegende Neuorientierung der Analyse von Gesellschaftlichkeit und Devianz nötig.

### Sumario

El universo del control experimenta actualmente una transformación profunda pero imperceptible. Dicha transformación implica una rápida disociación entre los lazos sociales, el espacio normativo y el legal. En el contexto post-industrial, la negociación social es reemplazada por la mediación institucional a través de la disociación del mundo vivido en fracciones de interacción monosemántica. En consecuencia, los aspectos axiológicos del control social se derrumban y nos impulsan hacia un control involuntario. La evitación aisladora reemplaza a la prescripción colectiva, y la peligrosidad al debido proceso. Cada vez más fusionadas en una aleación desocializada, la norma y la desviación desaparecen en la esfera de la gestión eficaz de la sociedad post-industrial. Esta situación incita a revisar los fundamentos del estudio de la desviación y el carácter social.